

ment belge étant d'accord sur les points principaux, avec toutes les parties intéressées.

La santé du roi Léopold continue à être très bonne.

### Autre correspondance.

Paris se ressent un peu et même beaucoup de la villégiature, l'approche des vacances et les chaleurs chassent les Parisiens à la campagne.

Le chasseur commence à fourbir ses armes et les lièvres, les vieux, donnent, inutilement bien entendu, leur expérience à leurs enfants. Le pêcheur arrange ses lignes, le canotier prépare ses plus beaux costumes... d'eau douce.

Chaque propriétaire organise pour la saison tous les plaisirs qu'il peut offrir à ses invités et surtout à ceux qui s'invitent et qui s'imposent sans cérémonie, en voisins, pour une quinzaine.

Les châteaux où l'on joue la comédie préparent leurs salles. Le châtelain trouve toujours un régisseur qui lui organise sa troupe, c'est-à-dire sa compagnie.

Ce rôle de régisseur amateur est une véritable corvée, les artistes sont difficiles à conduire, les rivalités, les jalousies sont autant d'écueils pour le directeur.

L'artiste amateur offre des obstacles plus sérieux, le pauvre régisseur n'a aucune autorité officielle, et se voit livré à toutes les exigences de charmantes actrices, dont il est naturellement l'esclave et le souffre-douleur.

Un des rares grands seigneurs d'aujourd'hui a pris, dit-on, un parti plus simple, il a engagé pour un certain nombre de représentations tous les artistes d'un de nos plus charmants théâtres. On parle même d'un artiste en renom que doit s'adjoindre la compagnie, on ne peut plus dire la troupe, cela se conçoit. L'artiste a une dignité qui a une raison d'être, une valeur incontestable.

Cela rappelle la fameuse réclamation des portiers qui veulent devenir surveillants. Pourquoi pas intendants ?

On reste beaucoup de corps de métiers en sont là.

Le perruquier est devenu coiffeur, puis artiste, il ne coupe pas, il taille les cheveux.

Le marchand n'a plus de pratiques, il a des clients, etc. etc. Nous verrons revenir tout le vocabulaire des précieuses ridicules.

En parlant de vocabulaire nous avons sous la main celui des courses; c'est une langue assez difficile à retenir; vous avez, dit-on, des courses à Roubaix, nous vous l'enverrons.

On parle de plusieurs chevaux en renom qui vont dans le Nord.

Sans doute, les auez-vous à vos courses. On parle même d'un nom doublement célèbre sur le turf et ailleurs... mais nous n'osons vous annoncer la présence de ce sportman, comme un fait positif.

Si ce n'était une profanation de prononcer le nom de la Pologne après ces flutités, nous vous parlerions de nombreux comités qui se forment dans le but de venir à son aide, d'aider à la soutenir dans les efforts surhumains qu'elle tente.

Nous vous renvoyons aux journaux officiels et nous vous enverrons les nouvelles particulières que nous recevrons.

X...

Pour toute la correspondance : J. REBOUX

## INDUSTRIE ET COMMERCE

### PERFECTIONNEMENTS DANS LES MÉTIERS À TISSER.

Nous donnons l'extrait d'une importation faite par M. Hermite, à Bruxelles, pour des perfectionnements des métiers à tisser en général :

« Les perfectionnements sont relatifs à un système propre à faciliter l'arrivée des fils de la chaîne dans les lisses, en détachant les fils qui sont tenus ensemble et à prévenir à temps l'ouvrier lorsque les fils n'ont pas été détachés.

« Dans les métiers à tisser, il existe des baguettes meplatées, placées entre les fils de la chaîne de manière à la diviser en plusieurs nappes. Le but de ces baguettes est de maintenir l'écartement des fils et d'empêcher qu'ils ne s'embrouillent avant d'arriver aux lisses. Les fils devant passer alternativement au-dessus et au-dessous de ces baguettes, sont forcés de se détacher les uns des autres dans leur marche contre les baguettes, ou d'entraîner ces dernières jusqu'à ce que l'ouvrier, s'apercevant de leur déplacement, détache les fils groupés en passant les doigts entre eux, ou plus simplement, en retournant sur elle-même la baguette meplatée.

« Les perfectionnements consistent dans l'idée : 1° de faire agir automatiquement entre les nappes de fil de chaîne un ou plusieurs organes qui produisent une action simultanée ou successive sur chacune d'elles; 2° de profiter du déplacement des baguettes ou de nos organes pour déterminer un avertissement n'exigeant pour être produit qu'une force minime.

### MÉTIER DIT A LA JACQUARD.

M. Rigo s'est fait breveter pour une disposition de mécanique, dite à la Jacquard, qui facilite l'emploi du papier, même le plus mince, en même temps qu'elle empêche la courbure des crochets et l'usure de l'anneau des aiguilles. Ces résultats sont obtenus en évitant le coup dur, c'est-à-dire en graduant la pression cylindre contre les aiguilles, de manière à ne refouler ces dernières qu'au moment où la grille est au terme de sa course, lorsqu'elle descend, là, les maintenir le temps nécessaire lorsqu'elle monte.

## FAITS DIVERS.

### Incendie du quai de Versailles à Nantes. — Quinze maisons brûlées.

Le Courrier de Nantes nous apporte ces détails sur un affreux sinistre qui vient d'affliger la ville de Nantes :

« La nuit dernière a eu lieu l'un des plus grands sinistres par le feu dont notre ville, pourtant si fertile en malheurs de cette nature, ait été le théâtre depuis bien des années, et devant lequel (moins les victimes heureusement) le feu de l'Entrepôt doit pâlir. Pour trouver son analogue, il faudrait remonter à l'incendie de la rue de Georges, dont peu de nos contemporains ont eu connaissance.

« Hier, vers sept heures un quart du soir, le feu s'est manifesté avec une extrême violence dans les ateliers de la scierie mécanique située quai de Versailles et rue de Châteaubriant, dirigée par M. Massé. En un instant, tout fut en flammes dans cet important établissement, rempli de matières propres à les alimenter et à les développer. Le foyer paraissait s'être concentré dans la partie aspectant à la rue de Châteaubriant.

« Malgré la promptitude des secours apportés, on dut dès les premiers moments renoncer à l'espoir de sauver cette usine. Le feu avait gagné les chantiers de bois de MM. Legal-Chevreuil frères, négociants, qui peu d'instants après étaient eux-mêmes complètement détruits. Les flammes avaient à huit heures une hauteur prodigieuse et d'énormes brandons s'élançaient dans tout le voisinage à des distances considérables.

« La maison et les chantiers de M. Cassard, marchand de bois, quai de Versailles et rue de Châteaubriant, et la maison Pécot, quai de Versailles, ont été détruits en un clin d'œil.

« Le feu, gagnant toujours, avait atteint la maison Pincé, rue de Châteaubriant, habitée par M. Castet, fabricant et marchand de meubles, dont une partie a été consumée; quant aux marchandises et au mobilier de cet industriel, ils ont été en partie dévorés par les flammes ou endommagés par le démantèlement hâtif qu'on a dû en opérer.

« Enfin, de ce côté de la rue de Châteaubriant, et presque touchant la route de Rennes, M. Morin, marbrier, successeur de M. Pincé, a dû faire enlever tout ce qui se trouvait dans ses chambres et dans ses ateliers, et ce déménagement a occasionné de grosses pertes considérables.

« Sur l'autre rive de la rue de Châteaubriant et conséquemment en face de la scierie mécanique, foyer de l'incendie, la maison Pécot, aspectant aussi quai de Versailles, a été complètement détruite de ce côté, et a été fortement endommagée de l'autre.

« La maison Allard, la maison Levêque, la maison Pronin, habitée par M. Houou, menuisier, situées sur la rive gauche de la rue de Châteaubriant, ont été fortement endommagées par l'incendie.

« Il en a été de même des hangars et chantiers de MM. Rideau, marchands de bois, et Granjean, marchand de matériaux, situés quai de Versailles, qui ont éprouvé des dommages considérables. En résumé, les maisons dévorées par le feu sont au nombre de 15, portant quai de Versailles les numéros 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, et rue de Châteaubriant les numéros 3, 4, 6, 8, 10, 11 et 12.

« Mais à côté de cet effrayant tableau s'en présentait un bien plus lamentable : c'était le spectacle de plus de deux cents malheureux, dont le terrible fléau envahissait ou menaçait d'envahir le domicile, et qui essayaient d'arracher aux flammes une partie de leur mobilier, l'unique fortune de beaucoup.

« Il était onze heures du soir lorsqu'on put, non pas éteindre l'incendie, il brûle encore, mais le circonscire. Pour obtenir ce résultat, il n'a pas fallu moins que le zèle et l'activité joints aux connaissances pratiques du corps des pompiers avec les pompes de la ville, auxquelles se sont jointes celles de la préfecture, du chemin de fer et des établissements particuliers, qui rivalisent toujours de zèle dans ces malheureuses circonstances.

« Le directeur de la scierie mécanique, M. Massé, était absent de Nantes avec sa famille. Il a dû apprendre ce matin, par dépêche, le malheur dont il vient d'être victime.

« Il y a eu plusieurs blessés, quatre ou cinq, nous a-t-on dit, dont un militaire : nous ferons connaître leurs noms et l'état dans lequel ils se trouvent; on nous assure que quant à présent, il n'y a rien d'inquiétant dans leur état.

« Les deux chevaux attachés à l'établissement de M. Massé n'ont pu être sauvés; ils ont péri au milieu des flammes.

« Nous ne saurions, quant à présent, donner un chiffre, même approximatif, des pertes occasionnées par cet incendie; mais il doit être considérable.

« Sans doute beaucoup de propriétaires des maisons, des chantiers et des établissements détruits ou endommagés seront indemnisés par les compagnies d'assurances; mais à côté d'eux se trouvent un grand nombre de malheureux que ce sinistre plongerait dans la détresse, si les sympathies généreuses de notre population ne venaient en aide aux secours que, croyons-nous savoir, l'autorité supérieure a déjà sollicité pour eux du gouvernement.

Le même journal public, dans son dernier numéro, le rapport qui a été adressé à l'autorité au sujet de ce sinistre par le chef du bataillon des sapeurs-pompiers. Ce rapport confirme les renseignements qui précèdent.

Le Courrier de Nantes annonce, en outre, que M. le préfet de la Loire-Inférieure ayant imploré pour les victimes de l'incendie la bienfaisance impériale, l'Empereur a fait répondre :

Paris, 1<sup>er</sup> juillet.

« Distribuez dix mille francs, au nom de l'Empereur, aux victimes de l'incendie de Nantes. »

« Notre vénérable évêque, dit l'Espérance du Peuple, dans sa charitable sollicitude pour les victimes du grand désastre d'hier soir, vient d'écrire à MM. les curés de la ville de Nantes, afin de les prier d'annoncer aux fidèles de leur paroisse, que la quête qui devait avoir lieu dimanche prochain dans les églises de Nantes pour le Denier de Saint-Pierre, serait faite en faveur des nombreuses victimes de l'incendie. »

Le conseil municipal, dans une réunion extraordinaire, a voté, à l'unanimité, une somme de 10,000 francs pour venir en aide aux malheureux incendiés.

Une commission nombreuse a en outre été immédiatement chargée de recueillir les secours, dans toutes les classes de notre bonne population.

Enfin il paraît que l'élan est général. Les dons en argent et en nature abondent dans les bureaux des journaux et un grand concert organisé par le Sport va avoir lieu au profit des incendiés.

M. Théodore Sortais, horloger-mécanicien à Lizeux, a été admis à faire fonctionner sous les yeux de leurs Majestés, au palais de Fontainebleau, un nouvel appareil de télégraphie électrique de son invention qui offre plusieurs avantages : 1° il permet de transmettre les dépêches par l'employé expéditeur, même en l'absence d'un employé récepteur; 2° les signes tracés sur le papier sont visibles immédiatement et permettent à l'employé, quand il est présent, de signaler les erreurs sans perdre de temps; 3° la commutation s'opère avec la plus grande facilité; 4° tous les appareils Morse en usage actuellement peuvent être transformés en ce nouveau système.

Mardi à cinq heures et demie du soir Kesteleyn, le chef de la bande rouge, condamné dernièrement par la cour de Bruges, a été prévenu par le directeur de la prison, en présence du procureur du Roi, du juge d'instruction et de M. Goddyn, membre de la commission administrative, que son pourvoi en grâce était rejeté et qu'il devait partir pour Ypres où l'arrêt devait recevoir son exécution. Kesteleyn a reçu cette fatale communication avec une grande fermeté; il a demandé à voir sa femme : les adieux ont été affectueux; il se sont prolongés pendant cinq minutes, ne craignant rien, a dit Kesteleyn, je monterai avec fermeté les degrés de l'échafaud; puis il a répété plusieurs fois : « Eugénie, dormez bien. » A six heures le condamné revêtu de la camisole de force est monté en vigile. L'aumônier de la prison et le père Platteau qui devaient l'accompagner jusqu'à Ypres suivaient dans une autre voiture. Au moment de partir, il a remis à un gardien avec prière de la donner à sa femme, une petite bourse, contenant un franc cinquante centimes, et il a demandé qu'il aille lui chercher dans sa cellule, deux morceaux de tabac qu'il avait oubliés, puis, il a remercié le directeur et les gardiens, et enfin la voiture a pris le chemin de la station. L'exécution a eu lieu mercredi matin à 7 heures.

Kesteleyn a subi le dernier supplice avec assez de fermeté. On dit qu'il n'a pas avoué ses méfaits, mais qu'il a cessé de protester de son innocence. La foule était accourue de tous les points de l'arrondissement pour assister à ce triste spectacle. La plaine où était dressé l'instrument du supplice était littéralement couverte de monde. Depuis trois heures et demie du matin, on voyait par toutes les entrées arriver des voitures et des piétons. On estime à plus de dix mille le nombre des personnes qui se sont rendues ce matin à Ypres. Une heure plus tard, la ville est rentrée dans son calme accoutumé.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

## BULLETIN FINANCIER.

3 juillet 1863.

Le marché est calme; la rente et la plupart des valeurs n'éprouvent que des variations insignifiantes.

Les Transatlantiques continuent leur mouvement de hausse; ils se sont relevés à 565, après avoir fléchi la semaine dernière à 515 francs.

La rente varie de 68.50 à 68.60. L'emprunt italien, toujours très ferme, atteint 74 fr. et reste à 73.85.

L'emprunt nouveau a fait 75 fr.

Le Mobilier français s'est traité de 1170 à 1180 et l'Espagnol de 728.75 à 722.50.

L'Orléans reste à 997.50; le Nord à 1028.75; l'Est à 500; le Lyon à 1017.50; l'Ouest à 525.75.

Le Midi remonte à 700 pour rester à 695.

Les Autrichiens sont cotés 460; les Lombards 570; les Sardes 425; les Romains 436.25; Saragosse 720; Nord d'Espagne 532.50.

Suez est à 532.50; Rivoli 216.25; Ports de Marseille 670; les Petites-Voitures 110; la Banque ottomane 745.

Cours moyen du comptant : 3 %, 68.37 1/2.

4 1/2 %, 96.82 1/2.

Banque de France, 3,415.

Crédit foncier, 1360.

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 3 juillet 1863.

Esprit 3/6 Montpell. l'hect. 50 » » » »

3/6 betterave lin. id. 61 50 » » » »

3/6 melas. ind. id. 61 50 » » » »

3/6 fin de grains. id. » » » »

3/6 de riz. id. 45 » » » »

Genièvre. id. 45 » » » »

Anis. id. 50 » » » »

## PRÉ CAELAN.

Dimanche 5 juillet 1863.

Ascension du magnifique ballon La Gloire, cubant 10,000 mètres. 638<sup>e</sup> ascension, départ de M. E. Godard, avec des amateurs de la ville de Lille.

Expériences aérostatiques. Bal à 9 heures. Prix d'entrée : 1 franc. Ontribus place du Théâtre.

Excepté les jours de fête, prix d'entrée 25 centimes en consommation. Le restaurant est ouvert tous les jours. Café, billard, dîners et déjeuners à toute heure. Salons particuliers pour festins et noces.

Les jeux sont à la disposition du public tous les jours.

## KERMESSES.

Dimanche 5 juillet.

Annœullin, Asq. La Bassée, Comines, Erquinghem-sur-Lys, Les Moulins, Lys-lez-Lannoy, Marœuil-Batocul, Le Maisnil, Sainghin-en-Weppes, Santes, Verlinghem, Wavrin.

## Mercuriale du marché aux grains de Lille

DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1863.

Blé blanc vendu, 1,030 hect.	22 27
Blé macaux id. 160 hect.	20 85
Prix extrême du blé blanc. 20 à 24 fr.	
Id. du blé macaux 19 à 22 fr.	
Baisse à l'hectolitre : Blé blanc. 0 67	
Id. Blé macaux 0 77	
Fleurs (le sac de 100 kilog.).	40 50
Baisse : 0 fr. 30 cent.	
Son (le quintal métrique).	10 00
Prix moyen (à l'hectolitre) des marchés du département, plus Arras.	

Blé blanc.	Blé mac.
Semaine courante. 22 80	20 67
Semaine précédente 23 30	21 43
Baisse.	0 41
	0 78

## TAXE DU PRIX DU PAIN

dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Pain de ménage, le kilogramme.	30
Pain de 2 <sup>e</sup> qualité, id.	34
Pain blanc, id.	38
Pain de fleur (pain français) 125 c.	6
Les deux pains.	11
Les quatre pains.	22
Les huit pains.	44

## CHEMIN DE FER DU NORD.

Ancien réseau.

Produits de la semaine du 18 au 24 juin 1863.

Nombre de voyageurs.	194,616
Produit des voyageurs.	453,438 89
Bagages, marchandises, etc.	757,858 07
Produit total.	1,211,296 96
Semaine correspondante de 1862.	

Nombre de voyageurs.	171,535
Produit des voyageurs.	452,250 63
Bagages, marchandises, etc.	742,573 75
Produit total.	1,194,824 38
Différence en plus p <sup>r</sup> 1863.	16,472 58
Soit : 1 38 %.	

## Produit par kilomètre.

1863 — 1,033 kilom. exploités.	1,150 33
1862 — 967 id.	1,235 39
Différence en moins pour 1863.	85 26
Soit : 6 90 %.	

Produit total du 1 <sup>er</sup> 1863.	20,618,470 64
janvier au 24 juin. 1862.	29,138,307 24
Différence en plus p <sup>r</sup> 1863.	360,133 40
Soit : 1 23 %.	

## Nouveau réseau.

Produits de la semaine du 18 au 24 juin 1863.

Nombre de voyageurs.	10,654
Produit des voyageurs.	32,455 45
Bagages, marchandises, etc.	21,367 40
Produit total.	53,822 85
Semaine correspondante de 1862.	

Nombre de voyageurs.	13,835
Produit des voyageurs.	42,272 50
Bagages, marchandises, etc.	34,126 63
Produit total.	76,399 13
Différence en plus pour 1863.	22,576 30
Soit : 29 56 %.	

## Produit par kilomètre.

1863 — 112 kilom. exploités.	480 56
1862 — 187 idem.	408 53
Différence en plus pour 1863.	72 01
Soit : 17 62 %.	

Produit total du 1 <sup>er</sup> 1863.	4,251,000 03
janvier au 24 juin. 1862.	4,101,465 96
Différence en plus p <sup>r</sup> 1863.	149,534 07
Soit : 3 62 %.	

## AVIS AUX CHASSEURS.

Janssens-Durieux, armurier et arqué-busier breveté de Sa Majesté le Roi des Belges, informe MM. les amateurs de tir que l'on trouve chez lui toute espèce de fourniture et articles pour la chasse et le tir, tels que carabines, gibetiers, pioires à poudre et sacs à plomb, cartouchières pour fusils LeFaucheur, armes de tout système, fusils à bascule se chargeant par la culasse, fusils doubles et simples, pistolets et carabines Flober pour le tir de salon, etc.

Fabrication d'arbâtes en tous genres, arcs en acier fondu et ordinaire, bois en érable, paille, citrinier, et piquage de toute espèce de bois, garniture en fer, cuivre, argent, etc., gravure antique et moderne.

Il répare et remet à neuf toute espèce d'armes à des prix modérés. S'adresser rue de la Brasserie, n<sup>o</sup> 47, route de Lannoy, près de la Planchette-Trouée, à Roubaix. (3720)

## Heures de départ des trains de Roubaix pour Lille.

Matin. — 5.17 — 7.03 — 8.58 — 10.18 — 11.48.  
Soir. — 12.45 — 1.55 — 3.43 — 5.10 — 7.27 — 8.23 — 9.33 — 10.40.  
Départ de Lille pour Roubaix :  
Matin. — 5.30 — 7.20 — 8.30 — 9.55 — 11.20.  
Soir. — 12.20 — 2.05 — 3.30 — 5.00 — 6.00 — 8.05 — 9.50 — 11.15.

## CHEMIN DE FER DU NORD.

## VOYAGE A LA MER

DIMANCHE 5 JUILLET 1863.

Départ de Lille, Roubaix, Tourcoing, à OSTENDE.

Prix des places, aller et retour compris : 2<sup>e</sup> classe, 7 fr. 10 c.; — 3<sup>e</sup> classe, 4 fr. 65.

Arrivée à Ostende, à 10 15

Retour. Départ d'Ostende, le même jour, à 6 15. Arrivée à Tourcoing, à 9 50.

MM. les voyageurs sont prévenus qu'ils ne peuvent avoir d'autres bagages que ceux pouvant facilement se placer sous les banquettes.

On délivre des billets à l'avance aux gares du chemin de fer du Nord.

## AVIS

TOPIQUE SAISSAC, spécifique unique pour la guérison des cors, gels de per-drix, oignons, durillons. Il évite la douleur de suite, fait tomber la peau en peu de jours, 32,000 certificats et lettres de remerciements, attestent son infailibilité. Paris, pharmacie 18, rue Fontaine-Molière. A Roubaix, chez M. COILLE, pharmacien, Grande-Place. 3674-4604

## COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

## DÉPOT DE CHARBONS GRAS

des fosses de

BUIJY, MARINGARDE ET VEMELLE, A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

## VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETTERIE (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>er</sup> qual. 1 fr. 75 (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

FINES NOISETTES 1<sup>er</sup> qual. 50 (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

GROSSE GAILLETTERIE 2<sup>fr</sup> 30 (l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>er</sup> qual. 1 fr. 65 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

FINES NOISETTES 1<sup>er</sup> qual. 40 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivre, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

## AVIS. BAISSÉ DE 35 %

Rue Fosse-aux-Chênes, 22.

Grand assortiment de PAPIERS PEINTS depuis